

Déclaration de la fédération Force ouvrière de l'enseignement au CTPD du 6 septembre 2007.

Avant d'intervenir sur les dossiers que les écoles nous ont confiés, nous souhaitons intervenir rapidement sur plusieurs points :

La scolarisation des enfants handicapés ou en grande difficulté : Force Ouvrière considère qu'avec l'application de la loi sur l'inscription et la scolarisation des élèves handicapés ou en grande difficulté dans les classes ordinaires, nous sommes face à une véritable catastrophe en cours. Avec la suppression de milliers d'écoles et de classes spécialisées, nationalement, 90,8 % de ces élèves scolarisés en milieu ordinaire ne bénéficient d'aucun matériel pédagogique adapté et 70% d'aucun accompagnement par un AVS.

Force ouvrière estime que les pouvoirs publics doivent prendre leur responsabilité et considère :

- que les situations de ces élèves doivent être étudiées au cas par cas, par des professionnels qualifiés pour déterminer les conditions concrètes et le lieu adapté à la scolarisation
- qu'il faut arrêter de faire croire aux parents qui vivent de véritables drames faute de place adaptée que « caser » leur enfant dans une classe ordinaire va régler le problème
- qu'il faut restaurer l'enseignement spécialisé et rétablir immédiatement les commissions spécialisées composées de personnels qualifiés de l'Education Nationale chargés d'étudier le lieu et les conditions de scolarisation de ces enfants handicapés et/ou en grande difficulté.

La direction d'école :

Force Ouvrière :

- considère que la mise en place du protocole sur la direction d'école n'a en rien réglé le dossier et que des négociations doivent s'ouvrir. FO refuse les emplois précaires et exige la création de véritables emplois statutaires.,
- constate que qu'on demande de plus en plus aux directeurs d'école d'effectuer des tâches ou d'assister à des réunions qui ne correspondent à aucune obligation statutaire.
- et demande à M. l'IA de rappeler que toute réunion ou tâche en dehors des obligations et du temps de service relèvent du strict volontariat et qu'aucune sanction, en particulier des retraits de salaire, ne touche les directeurs qui ne feraient que défendre leurs conditions de travail.

« Base élève » :

Considérant que c'est un élément d'un système articulé en trois pôles (base-élèves, base-écoles et base-personnels à venir) qui participe de la construction d'un système d'information premier degré pour mettre en œuvre la Loi Organique relative aux Lois de Finances, Force Ouvrière dénonce, dans la mise en place d'une telle base de données, la volonté de faire des économies en permettant par exemple une carte scolaire à flux tendu mais aussi remettant en cause à terme le paritarisme.

Force Ouvrière dénonce également la saisie d'informations sur le suivi des élèves en difficultés dans base-élève et leur éventuelle diffusion à l'extérieur de l'Education Nationale et condamne cet outil qui propose une « culture du secret partagé » dans le cadre de la « prévention de la délinquance ». En effet, la jeunesse présentant des difficultés sociales, éducatives et matérielles ne serait plus appréhendée comme en danger mais comme potentiellement délinquante et donc à signaler à la police via le maire.

Force ouvrière dénonce base-élève et demande l'arrêt de l'expérimentation et non sa généralisation.

La carte scolaire.

Les décisions sont arrêtées en février. Avec les fermetures et ouvertures à surveiller, les écoles où la classe va finalement ouvrir ou ne pas fermer, fonctionnent à la rentrée avec des organisations de classes provisoires ou avec des TR au détriment de l'intérêt des élèves et des personnels.

Ne serait-il pas possible d'anticiper avant la rentrée, de réunir le CTPD fin juin afin que le maximum de mesures soient prises avant le départ en congés des collègues et la rentrée des élèves ?

En conclusion, Mrs Darcos et Sarkozy disent vouloir faire de l'enseignement une priorité, qu'ils le fassent donc...mais cela passe par dégager des moyens de fonctionner, ce que ne laissent pas présager les déclarations de 11 000 suppressions de postes pour l'an prochain, suppressions qui vont encore aggraver les conditions d'encadrement et de remplacement.

Martine DUPUY.